

1 LE TERRITOIRE

Grenoble-Alpes Métropole, dite La Métro, regroupe 450 000 habitants et 49 communes en Isère.

Située entre les massifs du Vercors, de la Chartreuse et la chaîne de Belledonne, l'agglomération est sous l'influence d'un climat caractérisé par une amplitude élevée des températures.

La température peut descendre très bas en hiver et la ville subit de très fortes chaleurs en été ; les montagnes environnantes formant une cuvette géante avec peu de circulation d'air. Dans ce bassin d'emploi industriel et technologique, ces conditions climatiques combinées aux effets des circulations journalières ou de transit en direction des stations touristiques implantées dans la région, favorisent les pics de pollution saisonniers.

Outre ces pollutions, l'agglomération grenobloise concentre les principales sources d'émission de gaz à effet de serre que sont les transports, le bâtiment, l'industrie, et de façon très marginale l'agriculture.



Ville de Grenoble
© Région Rhône-Alpes, Gil Lebois

2 LE CADRE DU PROJET

La Métro a élaboré le Plan Climat Local de l'agglomération grenobloise dès 2004. Elle a été la première agglomération en France à répondre ainsi à la sollicitation du Plan Climat National pour prendre des mesures locales en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Cette démarche partenariale a associé l'ensemble des acteurs de l'agglomération prêts à mettre en œuvre des actions concrètes visant à atteindre des objectifs communs à l'horizon 2010, 2020 puis 2050.

C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de créer un Conseil scientifique (CS), ce qui a été fait en 2007, afin d'impliquer les chercheurs et universitaires dans les travaux du Plan Climat.

3 OBJECTIFS DU PROJET

La création du Conseil Scientifique devait répondre à plusieurs objectifs.

Globalement, il devait apporter des éléments de connaissance par rapport à la question de l'efficacité du Plan Climat et permettre aux scientifiques de mieux connaître et de s'impliquer dans l'action de la Métro en matière de lutte contre le changement climatique.

Plus précisément, il était question d'attribuer trois fonctions constitutives au Conseil :

1. L'identification des trajectoires cohérentes pour le Facteur 4, en elles-mêmes et au regard des autres objectifs des politiques de l'agglomération (dont la santé publique et la qualité de l'environnement local). C'est la dimension « prospective ».
2. Le suivi et l'analyse des politiques mises en œuvre, tant du point de vue des variables environnementales (observatoire) que sociales (acceptabilité des options, comportements et usages). C'est la dimension « évaluation ».
3. L'articulation avec les acteurs/décideurs des politiques mises en œuvre sur l'agglomération. C'est la dimension « diffusion des savoirs et aide à la décision ».

4 ACTEURS IMPLIQUÉS

Le conseil scientifique a été co-présidé par deux chercheurs et regroupait plusieurs partenaires :

- 12 universitaires :
 - architectes
 - sociologues
 - climatologues
 - économistes...
- l'ALE,
- l'ASCOPARG
- CSTB
- CAUE.

Indépendant des collectivités, il se réunissait librement environ 6 fois par an. La Métro mettait à sa disposition un animateur/ secrétaire de séance.

5 PRINCIPALES ÉTAPES

La création du Conseil Scientifique s'est déroulée de la façon suivante :

- Décision de la collectivité de le créer
- Constitution d'un noyau dur avec quelques scientifiques
- Élargissement progressif à de nouvelles personnes et de nouvelles compétences
- Présentation par la Métro de ses politiques publiques
- Réflexion sur le positionnement du Conseil Scientifique
- Travail en sous-groupes thématiques
- Production de notes.

6 QUELQUES RÉALISATIONS ET INDICATEURS CLÉS

En décembre 2006, le 2^{ème} forum «Sciences et démocratie» consacré à l'effet de serre a réuni à Grenoble plus d'un millier de citoyens et de spécialistes, point d'orgue de toute une année de conférences et de débats encadrés par un comité scientifique. La Métro a souhaité organiser cette forme de concertation où « toutes les approches, scientifiques, philosophiques, économiques alimentent le débat et soutiennent les élus pour des prises de décision adaptées ».

La communauté de chercheurs et d'universitaires a été étroitement associée à cette réflexion des politiques sur la lutte contre le changement climatique.

Le Conseil scientifique, né dans cette dynamique et composé d'experts renommés dans les domaines des sciences et des technologies, de l'économie et des finances, de la sociologie, de l'urbanisme et du logement, devait conseiller la Métro dans l'orientation de ses politiques pour viser le «Facteur 4».

Des réunions de travail et d'échanges entre les membres du conseil et les services de la Métro ont été organisées régulièrement.

Un premier travail sur l'habitat a été entrepris à partir des données disponibles dans l'Observatoire de l'Habitat dont l'objectif était de construire une matrice.

D'autres réunions ont été planifiées, portant sur les thèmes suivants :

- Les politiques de transports de la Métro et du SMTC;
- L'Observatoire du Plan Climat;
- Les impacts du changement climatique au niveau local, concernant les volets biodiversité, air, eau et mesure de l'évolution de l'environnement local.

Le Conseil Scientifique a produit des notes à la demande de la collectivité sur les sujets traités dans les réunions, notes qui sont restées internes.

Le Conseil devait rendre compte deux fois par an de ses activités lors des Forums du Plan Climat, rassemblant l'ensemble des partenaires.



7 BILAN-RETOUR DE L'EXPÉRIENCE

Efficacité

Le Conseil Scientifique a fonctionné de 2007 à 2010. Le travail accompli a permis d'apporter des éléments de réflexion sur les volets «prospective» et «aide» à la décision pour les élus et les services de la Métropole, ainsi que des exemples concrets de mise en œuvre de politiques publiques au bénéfice des membres du Conseil Scientifique. Ce dernier point a permis de prendre Grenoble comme cas d'étude, à plusieurs reprises, dans des projets de recherches académiques. Plus indirectement, les relations établies entre la collectivité et le monde universitaire ont eu un effet catalyseur, notamment concernant l'accueil de stagiaires et de thésards, qui ont pu profiter de travaux menés dans le cadre du Plan climat pour réaliser des études scientifiques.

Difficultés rencontrées

- Manque de temps pour réaliser les travaux du côté des universitaires et pour les analyser du côté de la collectivité,
- Difficultés à concilier le court terme et le caractère concret de l'action publique locale et l'approche à long terme et plus théorique de la recherche,
- Approches différentes entre la recherche fondamentale et les sciences appliquées,
- Ecart entre les besoins d'expertise identifiés par la collectivité portant sur les volets scientifiques, mais aussi, et surtout, économiques, juridiques et organisationnels, et le mandat du Conseil qui ne portait pas sur la réalisation de telles missions, qui aurait nécessité des compétences d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de bureaux d'études.

8 ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE ?

Mieux intégrer les spécificités de chacun

Le monde universitaire et de la recherche s'inscrit par essence dans une approche de long terme, ce qui ne correspond pas toujours bien aux exigences des collectivités amenées à répondre dans un temps restreint aux problématiques de leur territoire.

La mise en place d'un conseil scientifique nécessiterait :

- de mieux déterminer dès le départ les rôles et les missions de chacun des partenaires en intégrant leurs contraintes et disponibilités,
- de mieux définir, en amont, les besoins scientifiques du territoire.

Échanger avec d'autres initiatives

D'autres initiatives ont vu le jour ces dernières années, dont l'objectif est également de faciliter les passerelles entre chercheurs et acteurs territoriaux. Au niveau national, en particulier, on peut citer le programme GICC «Gestion des Impacts du Changement Climatique» dont l'objectif est le développement des connaissances en appui aux politiques publiques. L'un des projets en cours s'intitule ADAMONT : mené en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vercors, le projet ADAMONT est un projet de recherche partenariale sur l'adaptation au changement climatique sur un territoire de moyenne montagne (<http://www.gjp-ecofor.org/gicc/?q=node/577>).

CONTACTS / WEB

Philippe BERTRAND

Grenoble-Alpes Métropole

Service Environnement et Climat

Le Forum

3 rue Malakoff - 38031 GRENOBLE CEDEX 01

04 76 59 28 25

philippe.bertrand@lametro.fr

www.la-metro.org

SOURCES ET DOCUMENTATION

- Plan climat local de l'agglomération grenobloise : Cadre global et actions concrètes (2008)
- Les rubans du développement durable 2007, 15 septembre 2007 (<http://cdurable.info/>)

